

DÉPARTEMENTS  
du Finistère  
et des Côtes-du-Nord

ARRONDISSEMENTS  
de Châteaulin  
et de Guingamp

E. 1

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST

SERVICE DE LA CONSTRUCTION

LIGNE DE SAINT-MÉEN A LOUDÉAC ET A CARHAIX

SECTION DE LOUDÉAC A CARHAIX — LOT DE ROSTRENNEN A CARHAIX

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES OBJETS DE TOUTE NATURE

Remis à la Société générale des Chemins de fer économiques  
par le Service de la Construction

BÂTIMENTS DES VOYAGEURS  
ET HALLE A MARCHANDISES POUR CHEF-LIEU DE CANTON

Appliqué à la Station de Rostrenen

Dressé par l'Ingénieur de la 5<sup>e</sup> Circonscription,  
conformément à l'exécution.

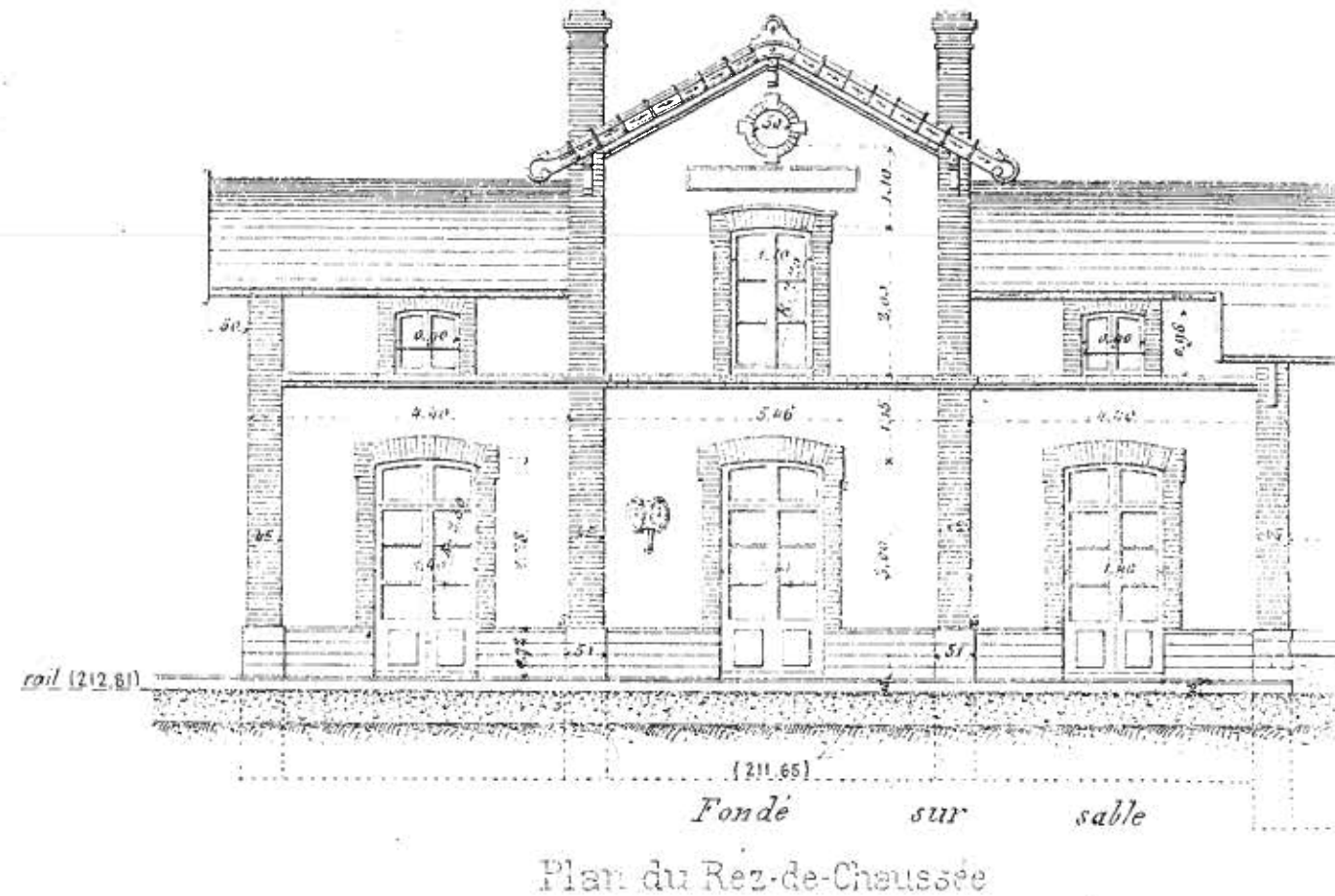
Rennes, le 9 août 1899

Vu et arrêté,  
L'Ingénieur en chef de la Construction,

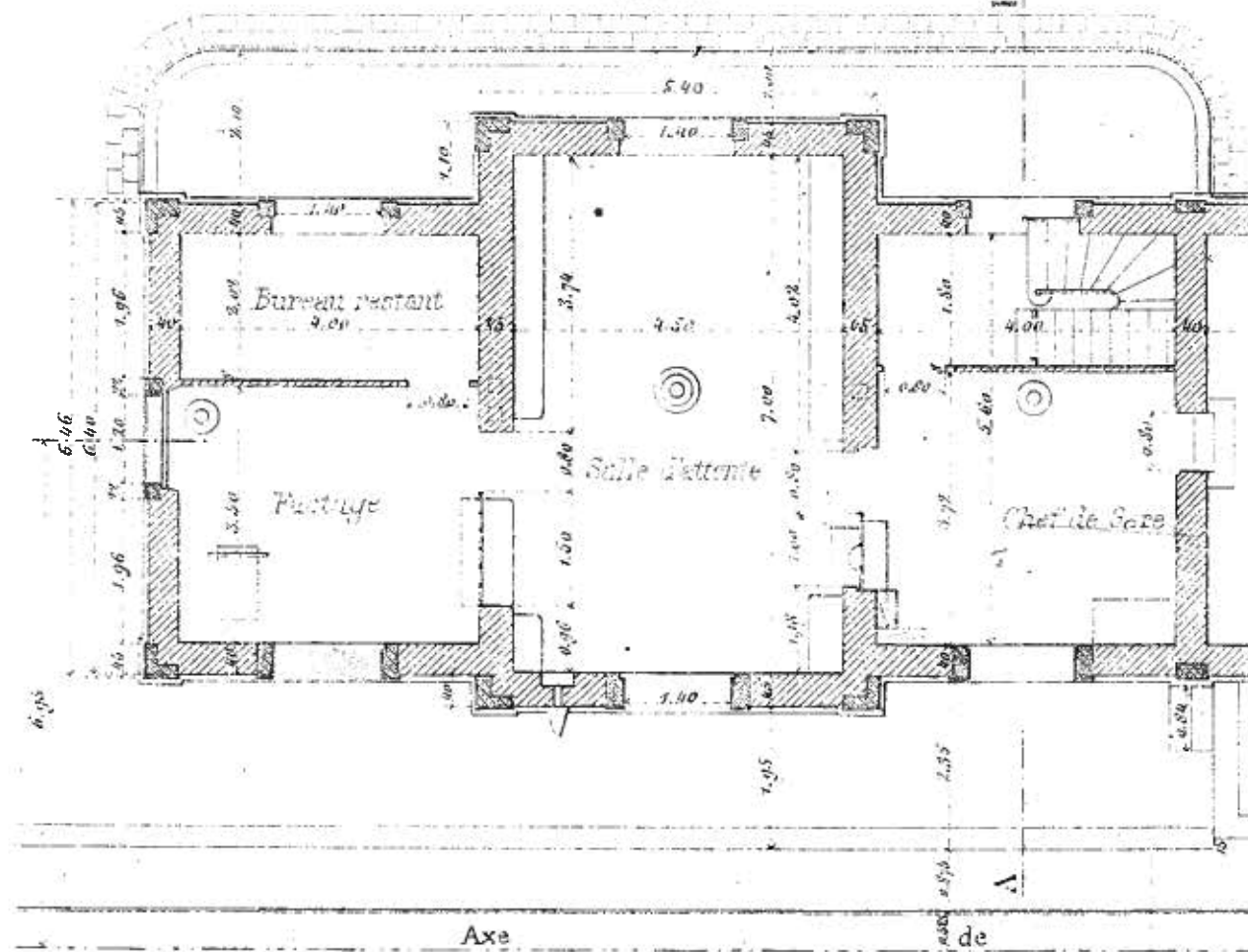
Vu pour récépissé,  
Paris, le 1<sup>er</sup> Septembre 1899.

Le DIRECTEUR de la Société Générale  
des Chemins de fer économiques,

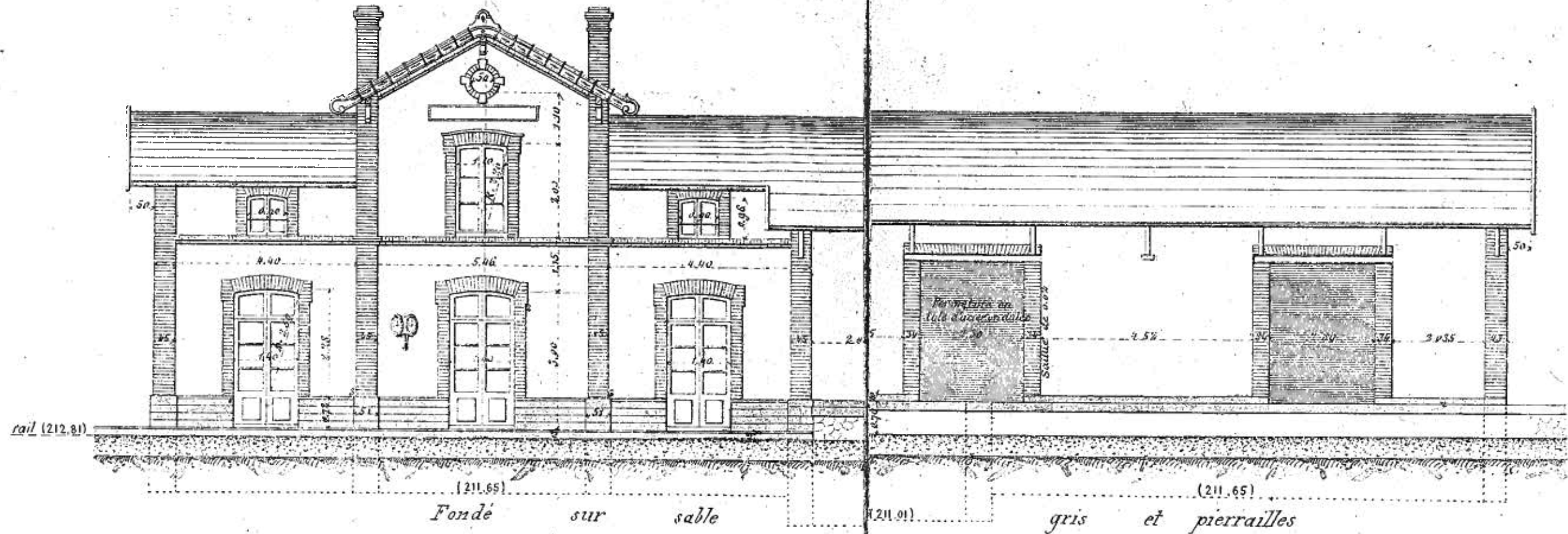
Elévation. (Côté de la voie)



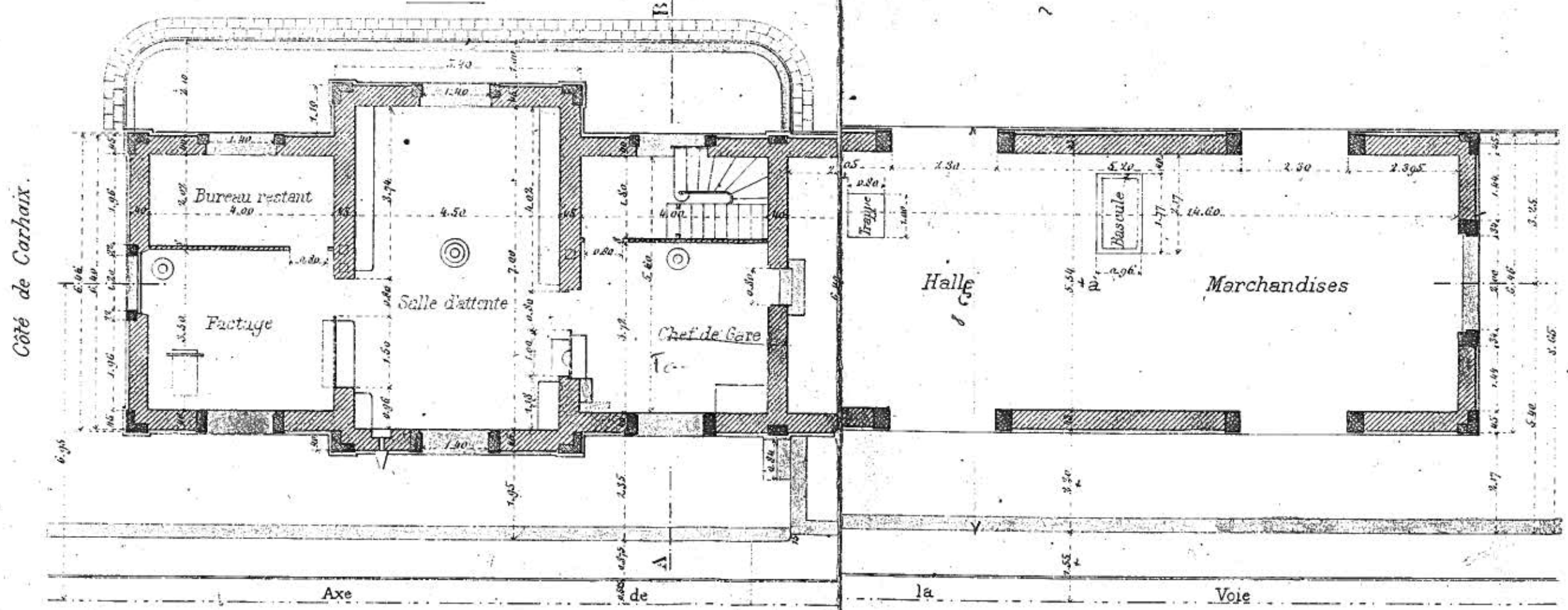
Côté de Carhaix.



Elévation (Côté de la voie)

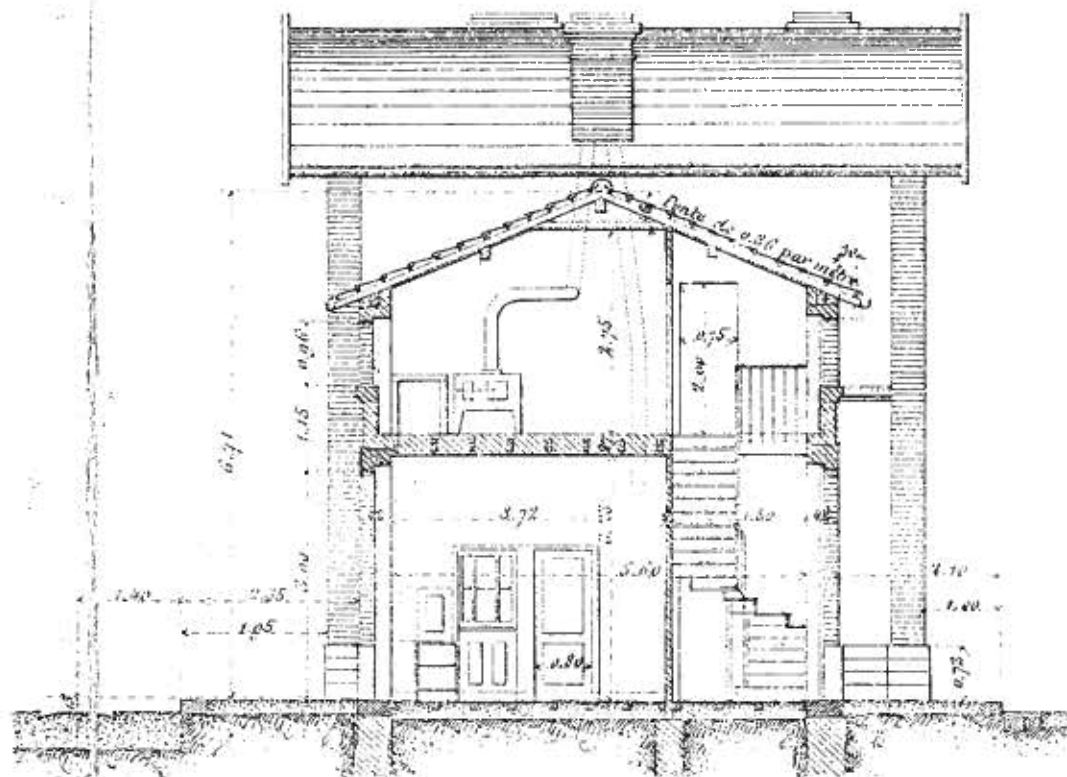


Plan du Rez-de-Chaussée

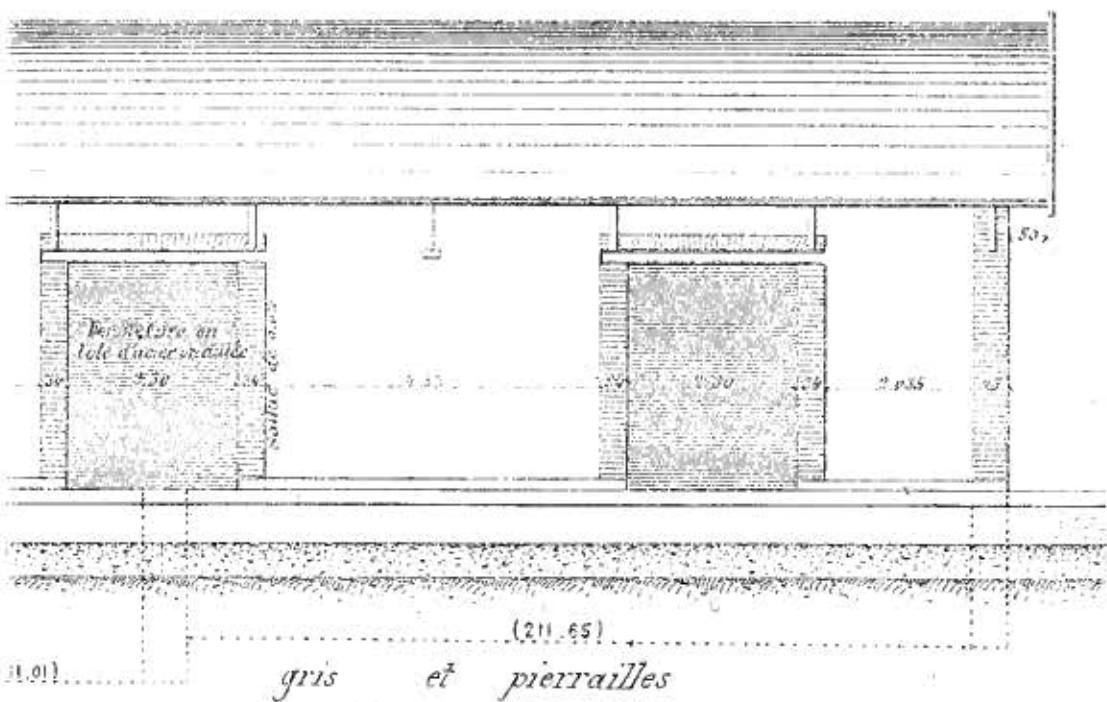


101  
Carnet  
89761

Coupe transversale suiv<sup>t</sup> AB



Nota... Pour les détails complémentaires relatifs à la halle à marchandises. (Voir le type de bâtiment pour Station ordinaire.)



Plan de l'Etage

